ARPENTER
EXPÉRIMENTER
METTRE EN ŒUVRE

LA BIODIVERSITÉ, UNE QUESTION DE VALEURS SÉMINAIRE DE RESTITUTION





Dans le cadre de l'évaluation du SRCE¹, lancée par la DRIEE² d'île-de-France, les CAUE d'Île-de-France ont proposé en 2019 aux différents acteurs concernés, d'arpenter un territoire et de se positionner, d'échanger à travers une réflexion sur les valeurs associées à la biodiversité.

En effet, même si les actions politiques et les dispositifs en faveur de la préservation de la biodiversité sont nombreux, même si les acteurs institutionnels et les associations multiplient les initiatives, même si la conscience des enjeux environnementaux se développe, même si la pertinence du contenu du SRCE francilien n'est pas à démontrer, son appropriation par les acteurs du territoire reste un enjeu majeur. C'est bien pour rechercher des leviers pertinents pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets de territoire, que les CAUE franciliens ont répondu en 2017 à l'AMI³ initié par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et l'Association des Régions de France.

Perrine Michon⁴, géographe urbaniste, qui a accompagné plusieurs des arpentages de terrain proposés par les CAUE a réalisé un film⁵ qui suggère de faire de la biodiversité un bien commun à préserver.

Mais considérer la biodiversité au prisme du bien commun conduit à s'interroger sur la capacité collective à en faire un idéal de société.

Pressentant que la divergence des représentations par rapport à la question écologique impacte directement les processus de décision, les CAUE franciliens ont fait appel à Carine Dartiguepeyrou⁶ pour approfondir cette approche et tenter de comprendre comment les valeurs qui guident l'action de chacun d'entre nous influencent le rapport que l'on entretient avec le vivant.

¹ Schéma Régional de Cohérence Écologique

² Direction Régionale et Interdépartementale de l'Énergie et de l'Environnement

³ Appel à Manifestation d'Intérêt

⁴ Perrine Michon est maître de conférence à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

^{5 «}La biodiversité, un bien commun», Perrine Michon, 2018 - Visualiser

⁶ Carine Dartiguepeyrou est politologue, prospectiviste, chercheur et conférencière. Elle a cofondé l'Observatoire des valeurs.

CALENDRIER

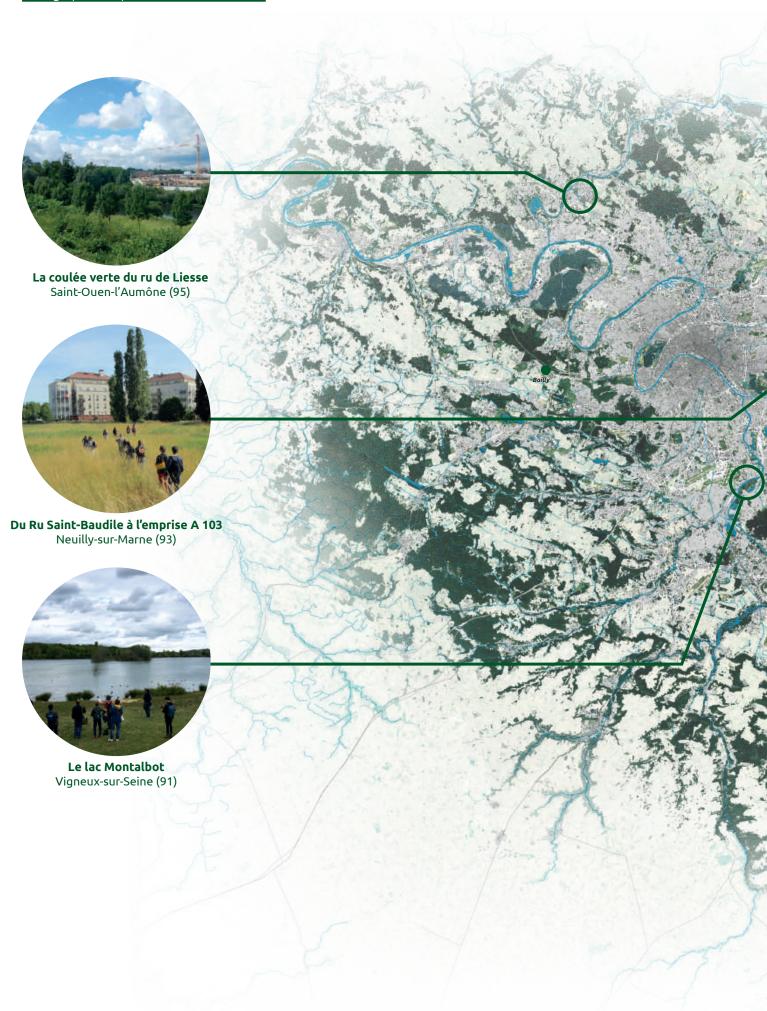
Fin de l'AMI 1 2018 Livrables: 10 carnets de territoire Film: «La biodiversité, un bien commun» de Perrine Michon 4 actions pour « Penser et agir, pour préserver la biodiversité » 2019 Mai **Étape 1: Définitions des valeurs** Conférences sur «La biodiversité : un bien commun» par Perrine Michon et «Les leviers culturels de la transition écologique et sociétale» par Carine Dartiquepeyrou, en présence des partenaires et du groupe pilote des CAUE d'Île-de-France. Étape 2: Agir avec les valeurs Journée atelier avec les chargés de mission du groupe pilote des CAUE franciliens Élaboration du questionnaire pour les arpentages Juill. Étape 3 : Arpentages de terrain CAUE 93 _ 9 juillet (Parcours test) CAUE 93 _ 9 Juliet (Parcours test)
CAUE 77 _ 16 septembre et 01 octobre
CAUE 94 _ 17 et 19 septembre
CAUE 95 _ 20 septembre
CAUE 91 _ 27 septembre
CAUE 75 _ à venir en 2020 Nov. Étape 4: Diagnostic et analyses des données récoltées lors des arpentages Livrables: Fiches arpentages (diagnostic de chaque parcours) Pistes d'actions pour l'évaluation du SRCE, rapport à destination de la DRIEE 2020 Fév. Restitution de la démarche lors d'un séminaire-atelier Mise en perspective de la démarche avec une approche opérationnelle. Avec la participation de Jean-Marc Bernard (DRIEE), de Carine Dartiguepeyrou, des différents partenaires (institutionnels et locaux) et de nombreux participants aux parcours. Livrables: Rapport de synthèse du séminaire atelier Reportage filmé du séminaire - Visualiser Mise en pratique des pistes d'actions Sept.

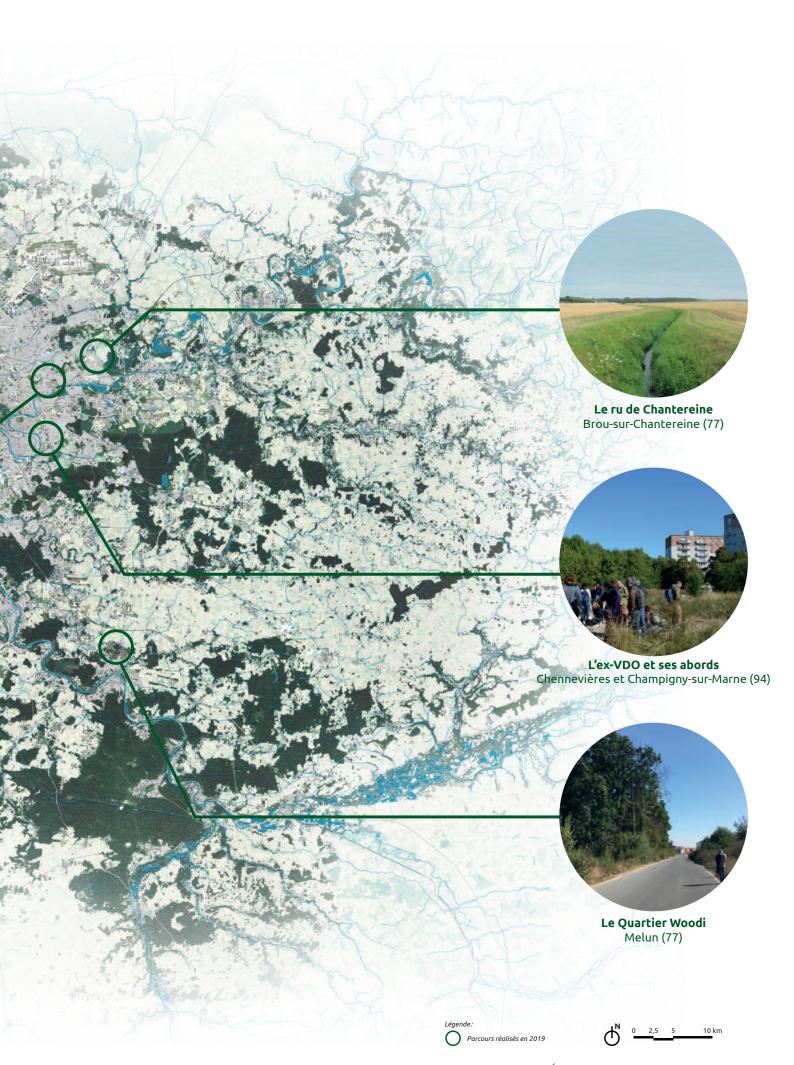
La démarche menée par les CAUE se veut itérative, participative et partant du terrain. Six arpentages ont donc été organisés par les CAUE d'Île de France entre juillet et septembre 2019 sur des sites à différents stades de mutations et d'aménagement. Les participants invités aux différents parcours ont été interrogés sur les valeurs qu'ils associent à la biodiversité et sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets qu'ils conduisent. Pour cela, un protocole commun a été élaboré grâce à l'accompagnement de Carine Dartiguepeyrrou. Cette enquête terrain a donné lieu à une synthèse¹, contribution des CAUE à l'évaluation du SRCE et a fait émerger des valeurs communes et des propositions d'actions liées à ces valeurs.

Le jeudi 27 février 2020, un séminaire de restitution et d'échanges a été proposé à l'ensemble des participants présents lors des arpentages autour de ces propositions et des cinq grands thèmes de questionnements identifiés:

- 1. Créer une gouvernance large et stable et mettre en place un cadre d'indépendance.
- 2. Développer la pédagogie pour faire émerger une culture commune.
- 3. Supprimer le principe de compensation et autres outils contre-productifs.
- 4. Transformer les pratiques professionnelles et casser le fonctionnement en silos.
- 5. Agir sur le long terme, adopter une démarche intégrative qui permette la modification des arbitrages et l'adaptation en cours de projet.

¹ La biodiversité une question de valeurs, pistes d'action pour l'évaluation du SRCE, février 2020









Des ateliers autours des valeurs pour préciser ensemble des pistes d'actions

Le séminaire a laissé une part importante aux échanges et aux propositions des participants. Ces contributions ont pu être recueillies lors d'ateliers portant sur cinq thématiques différentes : la gouvernance, la culture, les outils, les pratiques professionnelles et la temporalité. Toutes ces thématiques ont émergé durant les arpentages car elles sont apparues comme des leviers majeurs pour améliorer la prise en compte de la biodiversité.

Lors des ateliers, chaque thématique était accompagnée d'une phrase qui la définit selon les termes employés par les participants des parcours. En complément, cinq valeurs ont été proposées sous la forme d'unjeu de cartes pour imaginer et orienter les pistes d'actions. Les valeurs retenues correspondaient à celles les plus citées pendant les arpentages : responsabilité, bien commun, dialogue, décloisonner les approches et les limites administratives, s'inscrire dans le temps long.

Les ateliers permettaient ainsi de partir des constats et des solutions évoquées sur le terrain pour creuser les problématiques et explorer de nouvelles pistes d'actions concrètes.

Les pages suivantes présentent une synthèse des ateliers pour chaque thématique. Les problématiques et «manques» exprimés par les participants sont retranscrits ainsi que les acteurs et pistes d'actions proposés dans chaque table ronde.











Les valeurs proposées aux participants

CONSTAT

Lors des arpentages de terrain, les acteurs ont exprimé le besoin de s'appuyer sur le partage d'information, sur l'interaction et la co-construction. Ils ont soulevé la pertinence d'instaurer une stratégie commune, qui permette d'orchestrer et d'intégrer très en amont l'ensemble des parties prenantes, afin de définir ensemble une vision partagée de l'aménagement, au service du vivant. Une gouvernance plus inclusive apparaît nécessaire pour impulser des synergies à tous les niveaux et dépasser ainsi une logique strictement sectorielle. Or dans les faits, les approches, souvent cloisonnées, inversent ou biaisent les priorités, et les enjeux de biodiversité ne sont pas toujours évalués de manière objective.

+VALEURS MOBILISÉES

DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES

La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives. Il faut changer d'échelle pour la réflexion, travailler sur un territoire élargi et sortir de la réglementation sectorielle, des strates administratives.

DIALOGUE

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Comment sortir de la vision « en silo » pour construire un horizon d'attentes partagées ? Quels seraient les moyens pour gérer les risques d'obsolescence de la programmation ? Comment mettre en place un cadre d'indépendance permettant de choisir et

MANQUES EXPRIMÉS

• Une cohérence entre les politiques publiques

d'arbitrer en impliquant l'engagement de tous?

- Un décloisonnement des services de l'État, à tous les niveaux
- La bonne échelle de réflexion, pour éviter des difficultés d'interprétation des logiques de grande échelle à l'échelle locale (exemple: SDRIF)
- L'inclusion des différentes parties prenantes dans la déclinaison d'une stratégie

ACTEURS IDENTIFIÉS

État, Région, collectivités territoriales, acteurs économiques, acteurs associatifs, professionnels de l'aménagement, société civile.

- Adopter une démarche d'inclusion, qui implique très en amont la participation et l'engagement de tous et l'ouverture à de nombreux champs disciplinaires.
- Établir une instance permanente de concertation dans toutes les structures.
- Instaurer un droit au nouvel arbitrage pour réinterroger et réactualiser les projets avant leur mise en œuvre.
- Démontrer par l'exemple et l'expérimentation, notamment dans les conduites de projets.
- Réécrire le cadre réglementaire à tous les niveaux au service de la biodiversité.

CONSTAT

La nécessité de développer les connaissances sur la biodiversité auprès des élus, des professionnels et des habitants par le biais de la pédagogie a été exprimée par un grand nombre d'acteurs sur le terrain. La transmission culturelle a été présentée comme le moyen d'emporter l'adhésion du plus grand nombre aux enjeux de la biodiversité, et de se détacher de la vision contraignante que les acteurs peuvent avoir dans les projets d'aménagement. En effet, chaque domaine d'expertise possède sa propre perception et compréhension de la biodiversité. Ces différences peuvent constituer un frein à la mise en place d'orientations et d'outils adaptés.

+ VALEURS MOBILISÉES

DIALOGUE

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

BIEN COMMUN

C'est un bien précieux qui appartient à tous, et ne peut être approprié par personne. C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Comment mettre en place des passerelles entre les collectivités, les professionnels de l'aménagement, la société civile et les scientifiques pour nourrir une culture commune au service de la biodiversité? Comment développer l'empathie envers le vivant?

MANQUES EXPRIMÉS

- La diffusion large d'une définition scientifique de la biodiversité et des écosystèmes, qui intègre l'homme
- L'actualisation et la vulgarisation des connaissances
- La communication auprès des enfants
- La diffusion des retours d'expérience
- Les liens entre le monde scientifique, la vie quotidienne et au sein des structures professionnelles
- L'empathie envers les autres et le vivant
- Une prise en compte/en main de l'urgence

ACTEURS IDENTIFIÉS

Scolaires, entreprises, élus, société civile, services de l'État, associations, scientifiques

PISTES PROPOSÉES

- Adopter une culture de l'action réversible en s'appuyant sur des groupes de travail garants de la durabilité des projets.
- Enseigner la biodiversité à tous, dès l'école, pour faire prendre conscience que l'homme fait partie intégrante des écosystèmes.
- Diffuser des informations au niveau local en s'appuyant sur des exemples pour accroître la maîtrise des problématiques locales et les intégrer aux documents de planification.
- Aller sur le terrain pour accroître les connaissances sur le site, la biodiversité et les services écosystémiques.
- Allier sciences, pour guider et éclairer l'action; et approche sensible, pour s'extraire d'une vision strictement réglementaire des milieux vivants.

.....

Supprimer le principe de compensation écologique et autres outils contre-productifs

CONSTAT

De nombreux échanges entre acteurs de terrain ont montré que les outils en faveur de la biodiversité sont peu connus et parfois peu efficaces, notamment les possibilités offertes par les règles de zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) "Trame verte et bleue" ou encore "paysage et biodiversité" des PLU/PLUi. Par ailleurs, la séquence Éviter/Réduire/Compenser pose de nombreuses questions ; les participants ont évoqué le surcoût de la compensation dans les projets d'aménagement, tandis que les rapports du GIEC¹ et de l'IPBES² mettent en doute son efficacité pour enrayer l'érosion de la biodiversité.

1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

2 Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Quels outils peut-on imaginer pour favoriser la prise en compte de la biodiversité?

MANQUES EXPRIMÉS

- Un état des lieux des outils existants
- Des retours d'expériences et de bonnes pratiques sur les outils déjà appliqués
- Un dialogue plus fréquent
- La conscience du lien avec l'environnement, le local
- Des moyens humains et financiers
- La place de l'humain dans le schéma des écosystèmes
- Un bilan des valeurs de la biodiversité sur différents sujets
- Des pratiques de terrain plus affirmées

ACTEURS IDENTIFIÉS

Conseils municipaux, élus, médecins, Ministère de l'Éducation nationale, société civile

+ VALEURS MOBILISÉES

BIEN COMMUN

C'est un bien précieux qui appartient à tous, et ne peut être approprié par personne. C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

S'INSCRIRE DANS LE TEMPS LONG

La dynamique de la biodiversité s'inscrit dans un temps long. Il est de notre responsabilité de dépasser les urgences, d'élaborer des visions à long terme et de gérer les différentes temporalités pour le passage à l'action.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité est collective et individuelle, ainsi que politique pour l'intérêt collectif.

- Évaluer les outils existants, en établissant des bilans chiffrés.
- Renforcer les pratiques de terrain pour partir d'exemples opérationnels.
- Communiquer sur les bonnes pratiques se détachant de la compensation.
- Toucher et convaincre les élus, mieux intégrer les systèmes de valeurs des élus pour co-construire les politiques publiques en lien avec la biodiversité et l'intégrer à toutes les échelles de prises de décision.
- Élaborer un bilan des services rendus de la biodiversité avec une approche multi thématiques.

CONSTAT

Les parcours ont abordé le fait que les projets d'aménagements sont perçus par les collectivités comme des opportunités pour améliorer l'attractivité du territoire. Or ce gain d'attractivité attendu est aujourd'hui à questionner au regard des préjudices causés à la biodiversité. Les services rendus par la nature participent en effet à la qualité du cadre de vie, et de fait à l'attractivité du territoire. Pour les participants, une approche pluridisciplinaire, croisant le regard des élus, des professionnels et des habitants est nécessaire dès le début du projet. Il a également été jugé indispensable de remettre en question un projet au cours de son élaboration, ce qui suppose de repenser la hiérarchie entre enjeux économiques, sociaux et écologiques.

VALEURS MOBILISÉES

DIALOGUE

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enieux de chacun.

DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES **LIMITES ADMINISTRATIVES**

La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives. Il faut changer d'échelle pour la réflexion, travailler sur un territoire élargi et sortir de la réglementation sectorielle, des strates administratives.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

La biodiversité est-elle un sujet de spécialistes; ou doit-elle être envisagée dans l'activité professionnelle de tous ? Comment les acteurs peuvent-ils modifier leurs pratiques pour intégrer les exigences d'autres métiers afin de faire progresser la biodiversité ? De façon plus précise, comment l'organisation des entreprises doit-elle évoluer pour se saisir des questions de biodiversité?

MANQUES EXPRIMÉS

- La compréhension du métier de l'autre, l'empathie et le partage entre professions
- De la fluidité entre la prise de décision et la mise en pratique
- Une meilleure gestion du temps pour ne pas délaisser certains aspects et prioriser des objectifs communs
- Une vision globale, avec des moyens pour réaliser des objectifs communs
- De la transversalité dès le début des opérations

ACTEURS IDENTIFIÉS

État, société civile, dirigeants d'entreprises, professionnels de l'aménagement, experts de la biodiversité, Ministère de l'Éducation nationale

- Intégrer les écologues à l'élaboration du projet dans une vision systémique.
- Apporter un socle de connaissances biodiversité à tous : professionnels de l'aménagement et citovens.
- Croiser les regards très tôt pour définir les contours d'un projet collaboratif.
- Permettre des échanges lors d'arpentages de terrain à tous les stades du projet.
- Créer un lieu d'échange interpartenarial avec un coordinateur de projet.

RESTITUTION DE L'ATELIER TEMPORALITÉ

Agir sur le long terme, adopter une démarche intégrative qui permette la modification des arbitrages et l'adaptation en cours de projet

CONSTAT

Les participants ont souligné une tension entre l'urgence à agir et la nécessité de prendre son temps pour agir au mieux. Des pressions s'exercent pour faire aboutir les projets dans un temps imparti, respecter leurs délais et leurs budgets, s'accorder aux échéances électorales. Il se passe parfois un temps considérable entre le moment où se construit l'idée d'un projet et celui de sa réalisation. Ainsi, certains projets ne sont plus adaptés aux enjeux d'aujourd'hui et devraient être questionnés. Par ailleurs, les connaissances et l'expertise en matière de biodiversité manquent, elles sont en cours de constitution permanente. Cette constatation met en lumière la nécessité de pouvoir modifier les arbitrages au fil du projet.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Comment agir sur le long terme ? Comment remettre en question les arbitrages initiaux ? Comment adopter une démarche intégrative qui permette une adaptation du projet tout au long de sa durée ?

MANQUES EXPRIMÉS

- Des objectifs chiffrés, contraignants
- Des connaissances pour conseiller et rédiger le règlement des PLU
- Des connaissances sur le contexte d'élaboration des documents de planification
- Un contrôle de légalité qui soit réel et concret en faveur de la biodiversité, par exemple sur les documents d'urbanisme
- Un allègement des contraintes de subordination pesant sur les Autorités environnementales
- Une gestion sur le temps long par l'État, pour dépasser le temps du politique
- Une culture de la démocratie participative

ACTEURS IDENTIFIÉS

Union européenne, État, professionnels de l'aménagement, scolaires, société civile

+VALEURS MOBILISÉES

BIEN COMMUN

C'est un bien précieux qui appartient à tous, et ne peut être approprié par personne. C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité est collective et individuelle, ainsi que politique pour l'intérêt collectif.

- Diffuser largement la connaissance sous toutes ses formes (savoirs scientifiques, techniques, culturels, historiques et réglementaires) pour des prises de décisions éclairées.
- Faire de l'arpentage un outil systématique dans les étapes clés d'un projet, dans le but de resituer les enjeux du site à la bonne échelle et déceler ses problématiques.
- Disposer d'outils d'évaluation pour guider nos décisions, comprendre la perte d'intentions entre les ambitions de départ et leur traduction réglementaire et opérationnelle.
- Exercer un meilleur contrôle législatif à toutes les échelles, locale, nationale et européenne.
- Intégrer les connaissances et les retours d'expériences au fur et à mesure de leur transmission pour une démarche de projet adaptative.
- Sensibiliser les enfants pour agir sur le temps long.





Lecture croisée des pistes d'actions proposées lors des ateliers

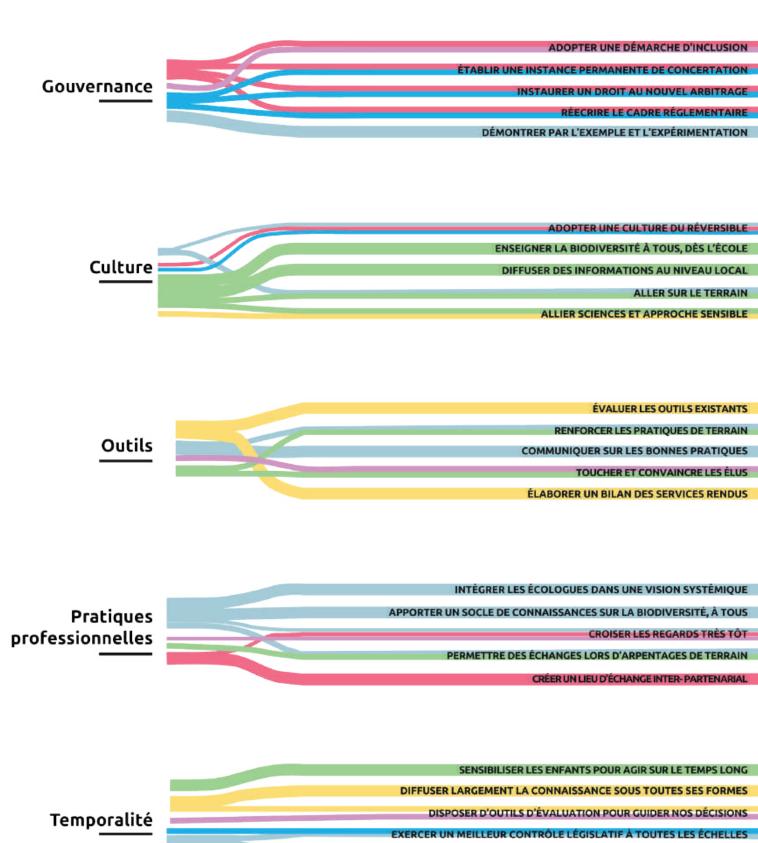
À partir des pistes d'actions issues de chaque atelier du séminaire, six grandes ambitions se dégagent :

- Agir sur la prise de conscience / la compréhension / le sensible
- Agir sur les pratiques professionnelles
- Agir sur la connaissance scientifique
- Agir sur le cadre législatif / le cadre réglementaire
- · Agir sur le politique, au service d'une vision stratégique
- · Agir sur le processus décisionnel

Ces ambitions sont des leviers qu'il est nécessaire d'activer pour agir en faveur de la biodiversité. À partir des «manques» exprimés par les participants, ces derniers ont identifiés des préoccupations ou besoins relevant de différents niveaux d'attente. L'entrée par les ambitions révèlent la complexité et l'interdépendance des thématiques et des pistes d'actions.

Une lecture transversale des résultats des ateliers est proposée. Elle est traduite dans plusieurs schémas qui mettent en évidence les liens entre les thématiques, les pistes d'actions et les ambitions.

ATELIERS PISTES D'ACTIONS

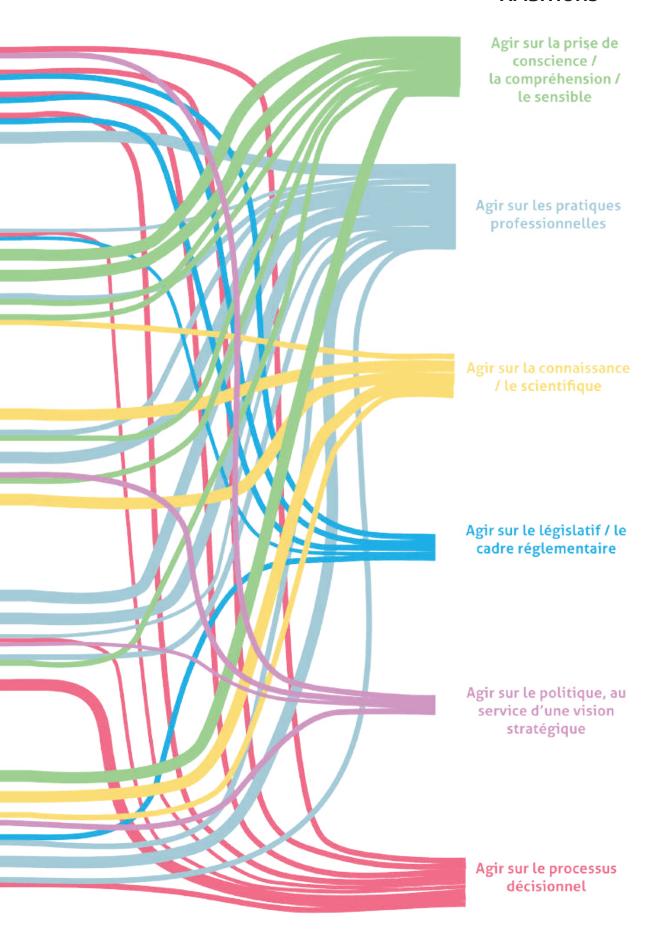


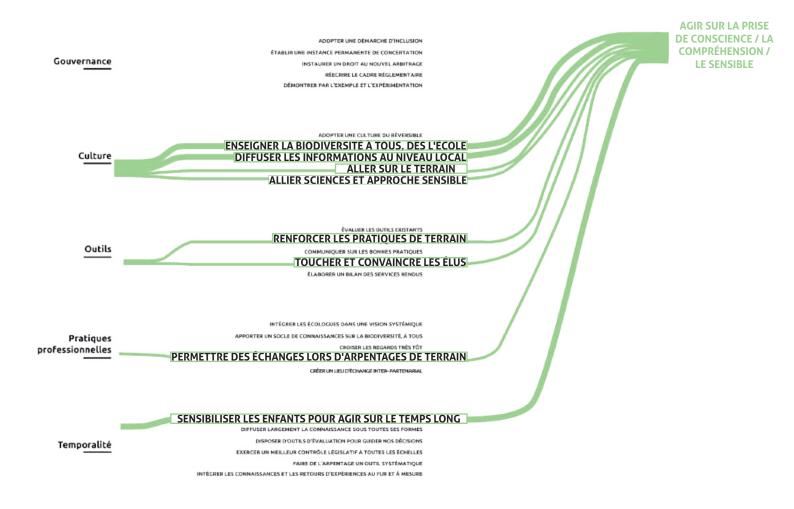
FAIRE DE L'ARPENTAGE UN OUTIL SYSTÉMATIQUE

NTÉGRER LES CONNAISSANCES ET LES RETOURS D'EXPÉRIENCES AU FUR ET À MESURE

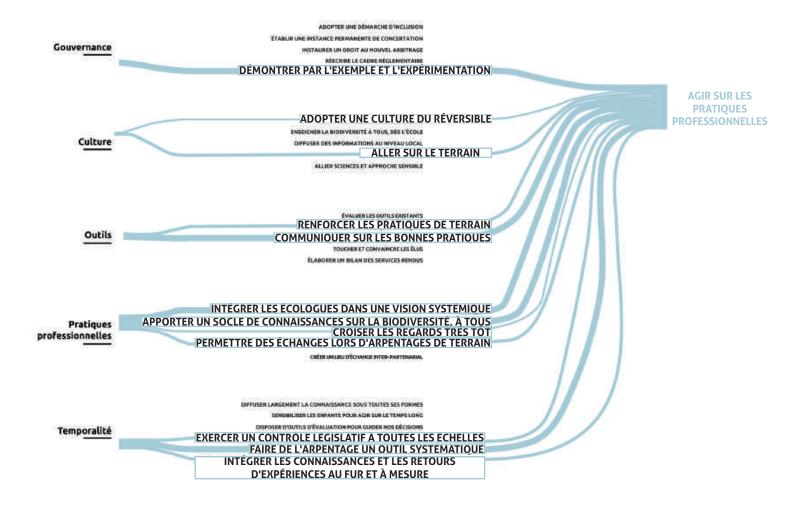
Graphique prospectif des pistes d'actions

AMBITIONS

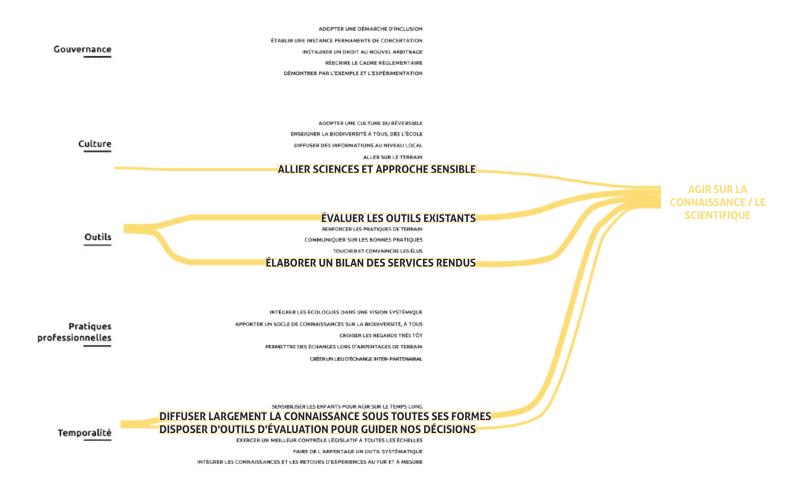




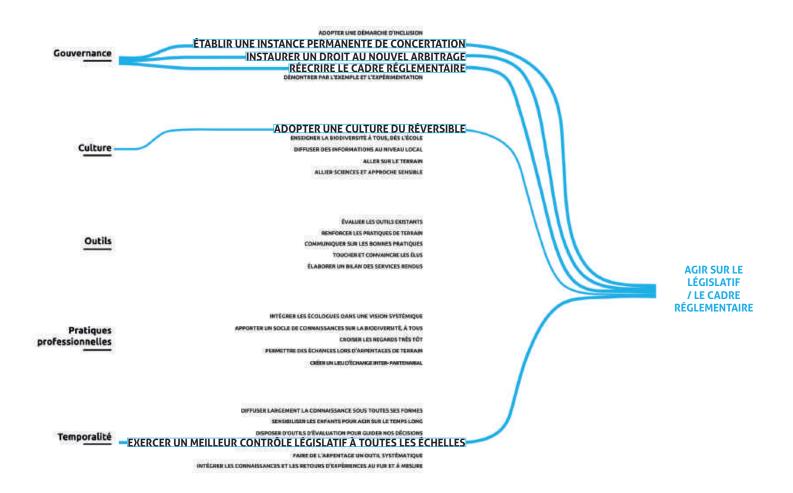
- Repositionner l'Homme dans son environnement.
- Se reconnecter individuellement et collectivement avec le vivant.
- Susciter des réflexions spirituelles et philosophiques (en lien avec le vivant).
- Établir une culture commune et sensibiliser largement.
- Apporter des clés de compréhension.
- S'adresser à l'individu, comme être sensible et responsable.



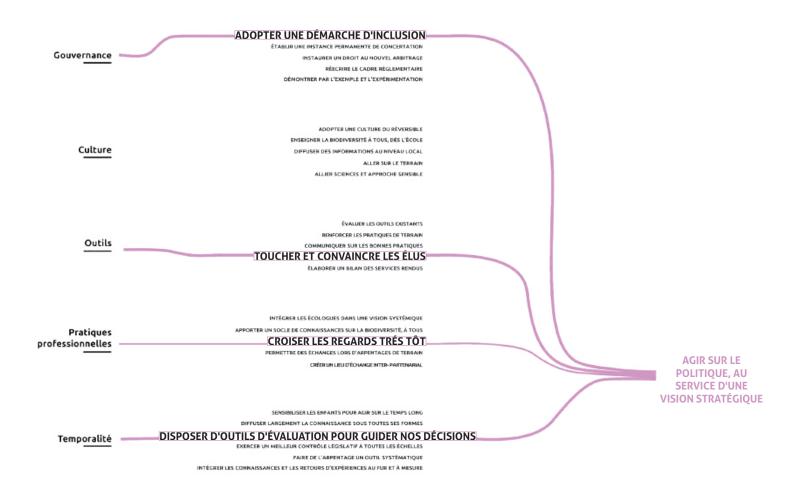
- Transformer les pratiques et en établir de nouvelles.
- Casser les silos et développer des approches plus holistiques.
- Développer le dialogue, la transversalité, le partage d'expertise et la coopération.
- Autoriser la modification des arbitrages, l'expérimentation et le droit à l'erreur.
- Adapter continuellement son métier et son savoir-faire aux nouvelles connaissances et aux nouveaux enjeux, et disposer des formations professionnelles adéquates.
- Exercer un contrôle plus strict de l'application des dispositions, règlements ou lois bénéfiques à la biodiversité et cesser de faire prévaloir la densification et l'économie dans le rendu des avis.



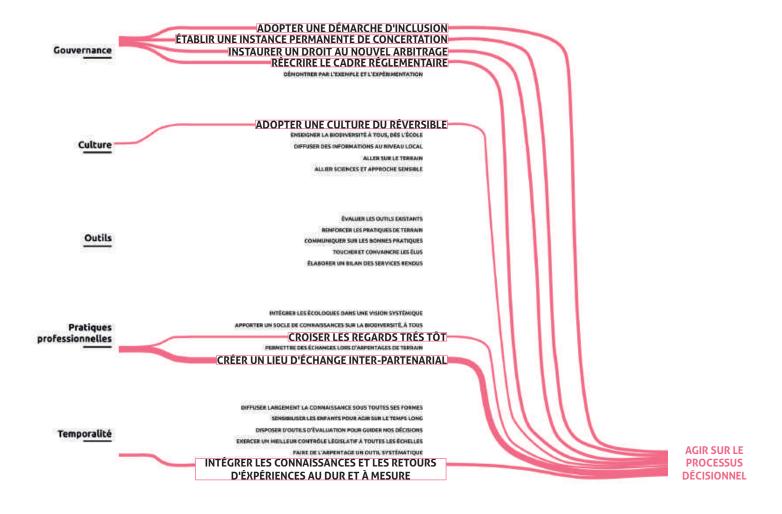
- Augmenter et favoriser la connaissance scientifique et la production de données.
- Réaliser de nombreuses évaluations et retours d'expérience le plus largement possible.



- Ajuster le cadre règlementaire et législatif au service du vivant.
- Veiller à la cohérence de ce cadre, grâce à des outils appropriés, en lien avec les politiques publiques adéquates.



- Avoir des élus porteurs d'une vision stratégique sur le long terme.
- Dépasser l'échelle du mandat politique.
- Anticiper les transformations, déterminer des stratégies et définir les actions à mener pour faire face aux mutations nécessaires à l'émergence d'un projet de société au service du vivant.
- Exercer la responsabilité politique tout en suscitant l'adhésion de la population.



- Adopter une démarche d'inclusion, très en amont, avec l'ensemble des parties prenantes.
- Avoir une vision à long terme qui intègre une gestion du temps adaptée.
- Transformer le système organisationnel pyramidal.
- Disposer, dans un cadre d'indépendance, d'instances inter-partenariales permettant le dialogue et l'évaluation croisée des arbitrages.
- S'autoriser à réécrire une stratégie territoriale au service de la biodiversité.



Une entrée par les valeurs : pour avancer, la nécessité du dialogue autour de situations concrètes

La prise de conscience de la complexité des choix quand les valeurs accordées par les différents acteurs sont contradictoires a permis à chacun de mesurer l'ambition qui vise à construire un projet qui aurait du sens au regard de la grande diversité des systèmes de valeurs.

En effet, après avoir pris conscience de la diversité des regards portés sur la nature, après avoir constaté la nécessité de faire évoluer les outils et les approches, les ateliers thématiques ont interrogé les moyens de créer une vision partagée par les diverses parties prenantes d'un projet afin de collaborer de façon plus qualitative et plus efficace.

La crise sanitaire qui s'est déclarée juste après le séminaire a mis concrètement en évidence la puissance des leviers d'actions liés à notre système de valeurs.

C'est pourquoi, les CAUE riches des échanges engrangés vont poursuivre sur le terrain, grâce à la continuité du financement de la DRIEE cette démarche d'exploration par les valeurs.

Il s'agira pour cette deuxième étape de tester in situ, avec les partenaires et acteurs volontaires, certaines propositions formulées lors du séminaire sur site. Ceci afin d'identifier plus précisément les freins et les leviers de la mise en œuvre de la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement des territoires pour que les changements de pratiques nécessaires puissent advenir.

Nous remercions l'ensemble des participants du séminaire,

Tristan AVRY - Responsable de la mission d'évaluation environnementale - Direction Départementale des Territoires du Val-d'Oise

Mathilde BAUDRIER - Responsable de la cellule d'animation - Association Espaces Chaville

Catarina BENTO - Chargée du paysage et de l'environnement - Conseil départemental de Seine-et Marne

Jean-Marc BERNARD - Chargé de mission Trame Verte et Bleue - DRIEE

Cécile BESNARD - Architecte conseiller - CAUE de l'Essonne

Ludivine BESSEICHE - Chargée d'étude - Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France

Gabrielle BILLAUDEL - Référente espaces publics / espaces verts - Mairie de Saint-Cloud

Susan BOUCHER - Agence TRIBU

Eglantine BRETON - Chargée de mission Nature et Biodiversité - Institut Paris Région

Nathalie BROTTIER - Responsable d'opération - HAROPA - PORTS DE PARIS SEINE NORMANDIE

Sophie CARRE - Chargée de projets - PUCA

Robin CHALOT - Consultant en Eco-urbanisme - Lichen

Sébastien CIPRIAN - Chargé environnement procédures et biodiversité CCDD - SNCF RESEAU IDF

Constantin COSTIN - architecte

Yban COULIOU - Mairie de Drancy

Isabelle DE POLO DOMANGE - DIRIGEANTE SAS IDP & ASSOCIES

Guillaume DEBORD - Chargé de mission Nature en Ville - Conseil départemental de l'Essonne

Richard DELLA MUSSIA - Maire adjoint de Chennevières-sur-Marne

A-L DUFOURMANTELLE - Responsable développement durable et handicap - Mairie de Saint-Cloud

Grégorie DUTERTRE - Directrice - CAUE de Seine-et-Marne

Virginie FERRER PELISSIER - Développement durable - Mairie de Melun

Géraldine FRAMERY-BOURSE - adjointe de la responsable de la mission immobilier foncier - Direction

Départementale des Territoires Val-d'Oise

Louise FUSENIG - Stagiaire Urbanisme - Agence TRIBU

Nicolas GENAILLE - Chef de projet NPNRU - Grand Paris Sud Est

Maureen GERBY - Chargée de mission Environnement - Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Shalijohan GHALIB - Directeur de projet rénovation urbaine - Mairie de Melun

Laetitia GRIGY - Directrice - CAUE du Val-de-Marne

Valérie GUEROUT

Fanny GUEZ - Stagiaire - Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Ronan HERY - Espaces Naturels Sensibles - Conseil départemental de l'Essonne

Françoise HEUILLARD - Responsable transition écologique - Paris Est Marne et Bois

Klaire HOUEIX - Institut Paris Région

Justin JEUFFROY - Syndicat Mixte pour l'aménagement du Morbras

Corentin LAYEC - Étudiant - École du Breuil

Julia LIVET

Amandine LUEZ - Chef de secteur Eau Potable Assainissement - Conseil départemental de l'Essonne

Anaïs LUTZIUS - Technicienne rivière - Syndicat mixte du bassin de l'Oise en Val-d'Oise

Franca MALSERVISI - Architecte conseiller - CAUE du Val-de-Marne

Perrine MICHON - Chercheuse - Université Paris Est Créteil

Laurent MIGUET - Rédacteur en chef - Édition du Moniteur

Lucie MORERE - Chercheuse post-doctorante - MNHN

Sabrina OUADHI - Chargée d'études territoriales aménagement stratégique et durable - Direction Départementale des Territoires du Val-d'Oise 95 - Service d'Aménagement Territorial Viviane PENET - Directrice - VP Conseil

Nathalie PETITJEAN - Déléguée territoriale Essonne - Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France Aurélie PICHON - Chargée d'études environnement - Conseil départemental des Hauts-de-Seine Aliénor RIGAUX - Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France

Angélique SALVETTI - Directrice générale adjointe Aménagement Patrimoine - Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Julie SANNIER - Chargée de mission biodiversité - Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Sophie UNTERSINGER - AREP-PARVIS

Marie-Lise VAUTIER - Chargée de mission - DRIEE ÎLE-DE-FRANCE

Marylène VERGNOL - Référente Trame Verte et Bleue - Conseil départemental de Seine-et-Marne Richard WISSLER - Architecte conseiller - CAUE du Val-de-Marne



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France

www.caue-idf.fr

Nous remercions chaleureusement Jean-Marc Bernard qui depuis 2016 permet aux CAUE d'Île-de-France d'arpenter, expérimenter et de mettre en œuvre la biodiversité sur les territoires franciliens. Nous remercions également l'ensemble des participants qui ont pu parcourir ces territoires et échanger lors des ateliers du séminaire pour s'engager en faveur de la biodiversité.

Groupe pilote des CAUE franciliens

75 PARIS : Élodie Cottar 93 SEINE-SAINT-DENIS: Guillemette

77 SEINE ET MARNE : Lucie Charles, Morin

Marianne Souq

91 ESSONNE : Valérie Kauffmann, Alexis Anne Gaillard, Valentine Gilbert

Linge, Manon Loup-Hadamard

92 HAUTS-DE-SEINE: Clémentine Roméo Drouilly, Christiane Walter

94 VAL-DE-MARNE : Fabienne Clabaut,

95 VAL D'OISE: Sylvie Cachin, Odile

Contacts

Odile Drouilly, directrice du CAUE du Val d'Oise - odile.drouilly@caue95.org Valérie Kauffmann, directrice du CAUE de l'Essonne - vkauffmann@caue91.asso.fr

Édité en septembre 2020